Badminton Club de L'Isle d'Abeau

29 et 30 Novembre 2014

6ème Tournoi National Séries A - B - C - D - NC

N° tournoi : en cours

REGLEMENT PARTICULIER

1. Ce tournoi est régi par les règles officielles du badminton 2014-2015 édictées par la F.F.Bad. et par les dispositions particulières énoncées ci-dessous.
2. Le tournoi est ouvert à tout joueur titulaire d'une licence compétition validée dans poona à la date limite d'inscription. Il est accessible aux joueurs classé A, B, C, D et NC. Les joueurs appartenant aux catégories Benjamins et Poussins ne sont pas autorisés à participer"
3. Le Juge-Arbitre principal est Marie-Odile PUYPE. Ses décisions sont sans appel. Toute contestation ou réclamation devra être présentée par le responsable du club.
4. Le comité d'organisation se réserve le droit de fixer un nombre maximum d'inscrits dans un ou plusieurs tableaux. Dans ce cas, la sélection se fera sur la date de réception du courrier comprenant l'inscription complète (feuille d'inscription + le paiement effectif des droits d'engagements).
5. Les tableaux proposés sont : simple homme, simple dame, double hommes, double dames et double mixte, dans les catégories A, B, C, D et NC. Les tableaux seront constitués, dans la mesure du possible, en poules. Les organisateurs se réservent le droit, en consultation avec les Juges-Arbitres, de regrouper plusieurs séries dans un même tableau si le nombre de joueurs est insuffisant, de séparer un tableau en 2 en cas de joueurs trop nombreux, et de modifier des poules en cas d'absence de ceux qui les composent.
6. L'inscription est autorisée sur 2 tableaux et dans 2 séries différentes. Le montant de l'inscription s'élève à 14 € par joueur pour 1 tableau et 18 € par joueur pour 2 tableaux. Le mode d'inscription et de paiement se fera façon individuel ou via le club du joueur.
7. Le joueur devra indiquer son choix de série – ou + (exemple C- ou C+). Sans indication, il sera pris en compte par défaut le classement au CPPP.
8. Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, les volants choisis seront ceux en vente dans la salle : TRUMP T101.
9. Les matchs se dérouleront par auto-arbitrage jusqu'aux finales et dans la mesure du possible les finales pourront être arbitrées.
10. Tout joueur devra, dès son arrivée, se faire pointer à la table de marque.
11. A l'appel de son nom, tout joueur ne se présentant pas dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre.
12. Le temps de préparation sur le terrain est limité à 3 minutes (tests de volants + échauffement).
13. Les horaires et l'ordre des matches ne sont affichés qu'à titre indicatif et pourront être modifiés par décision du Juge-Arbitre. Les matches pourront être lancés avec 1 heure d'avance au maximum sur l'horaire prévu (voir plus avec l'accord des joueurs concernés).
14. Le temps minimum de repos entre 2 matchs consécutifs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
15. Tout joueur désirant s'absenter du gymnase durant la compétition devra le signaler au Juge-Arbitre.
16. Tout volant touchant des éléments de structure du gymnase sera déclaré « faute ». Les volants touchant des éléments difficilement visibles comme les filins seront comptés « let » au service et en jeu (illimité).
17. Le plateau de Jeu est uniquement réservé aux juges arbitres, aux organisateurs, aux joueurs appelés pour leur match ainsi qu'aux entraîneurs qui les coachent. Merci de respecter le nombre de 2 entraîneurs maximum par demi-terrain
18. Une tenue de badminton conforme au règlement FFBad est exigée sur les terrains.
19. Les inscriptions doivent être intégralement réglées avant le début de la compétition. La date limite d'inscription est fixée au 7 Novembre 2014. Le tirage au sort sera réalisé le 15 novembre 2014.
20. Tout joueur forfait avant la compétition devra en informer rapidement l'organisateur par téléphone et le justifier (certificat de travail, médical...) dans un délai de 5 jours maximum après la compétition, par mail à liguebad.ra@gmail.com ou par courrier à Ligue Rhône-Alpes de badminton, 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien, sous peine de 2 mois de suspension de toute compétition.
21. En cas de forfait d'un participant, un joueur de simple peut être remplacé par un joueur inscrit et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. La même règle s'applique en cas de forfait d'une paire de double. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur inscrit au tournoi avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente. Le comité d'organisation pourra accepter, en cas de remplacement, une participation à trois tableaux et ce pour le bon déroulement du tournoi.
22. Le Badminton Club de L'Isle d'Abeau décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel, d'incident ou d'accident.
23. Un ou plusieurs photographes arpentera les 2 gymnases pour prendre des clichés du tournoi. Si vous ne désirez pas être pris en photo, merci d'en informer la direction du tournoi.
24. La participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.

Bon tournoi à tous.

Marie-Odile PUYPE

BCIA
Badminton Club L'Isle d'Abeau